

TRANCHE 2018 -
CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET
D'AMÉNAGEMENT 2015-2019

Le Maire rappelle que par délibération n° 376x14 du 18/12/2014 la commune a demandé au Conseil Départemental une subvention dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement de 5 ans pour la période de 2015 à 2019.

Par décision du 27/02/2015 de la commission permanente, le Conseil Départemental a approuvé la passation de ce contrat de 2015 à 2019 pour un montant total de 12 010 232 € sur une dépense subventionnable de 24 020 462 € HT et a voté la tranche 2015 de financement.

Lors de la commission permanente du 16/12/2016, le Conseil Départemental a approuvé l'avenant n°1 au contrat d'un montant de 19 912 175 € et a voté la tranche 2016 d'un montant de 1 498 650 € HT avec une subvention globale de 749 325 €.

La commission permanente du 15/12/2017, a donné lieu à l'approbation la tranche 2017 d'un montant de 10 243 664€ pour une subvention globale de 5 121 832€.

Le Maire indique par ailleurs que chaque tranche du contrat doit être soumise chaque année au conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant sans pouvoir réévaluer le montant total du contrat à la hausse.

La tranche annuelle 2018 s'élève à 923 100 € selon la répartition présentée dans l'annexe à cette délibération.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la tranche 2018 du contrat et son plan de financement tel que détaillé en annexe.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la programmation pluriannuelle des projets d'investissement 2015-2019 conformément au tableau joint en annexe d'un montant total de 19 912 175€
- ADOPTE la tranche 2018 et son plan de financement
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 50% soit 461 550€
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Juillet 2018

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

**CONTRAT Départemental de Développement et d'Aménagement 2015 / 2019.
Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global
Commune des Pennes Mirabeau**

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable (HT)					Total des dépenses subventionnables par projet (H.T.)	Subventions sollicitées auprès du Département						Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2015	2016	2017	2018	2019		2015	2016	2017	2018	2019	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Rénovation de l'Eclairage Public	904 759 €	1 000 000 €	441 000 €	490 000 €	195 415 €	3 031 174 €	452 380 €	500 000 €	220 500 €	245 000 €	97 708 €	1 515 588 €	MAMP	757 794	757 794 €	25 %
Réseau d'assainissement Zone commerciale de Plan de Campagne	124 214 €	229 150 €				353 364 €	62 107 €	114 575 €	0 €	0 €	0 €	176 682 €	Agence de l'eau	106 009 €	70 673 €	20 %
Réalisation d'un bassin de rétention Bellepeire	30 000 €					30 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €			15 000 €	20 %
Réalisation d'une plaine sportive	58 738 €					58 738 €	29 369 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29 369 €	MAMP	14 685 €	14 684 €	25 %
Requalification du Centre Victor Hugo	39 500 €	269 500 €	9 802 664 €	433 100 €	5 894 135 €	16 438 899 €	19 750 €	134 750 €	4 901 332 €	216 550 €	2 947 068 €	8 219 450 €	MAMP	4 109 725 €	4 109 724 €	25 %
TOTAL	1 157 211 €	1 498 650 €	10 243 664 €	923 100 €	6 089 550 €	19 912 175 €	578 606 €	749 325 €	5 121 832 €	461 550 €	3 044 776 €	9 956 089 €		4 988 213 €	4 967 875 €	